



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 23 mai 2011 (24.05)
(OR. en)**

10580/11

**COMAG 71
PESC 661**

NOTE

Objet: Syrie
- Conclusions du Conseil

Lors de sa session du 23 mai 2011, le Conseil des affaires étrangères a adopté les conclusions sur la Syrie qui figurent en annexe.

Conclusions du Conseil sur la Syrie

1. L'UE condamne de la manière la plus ferme la répression exercée actuellement en Syrie et les violences inacceptables auxquelles se livrent l'armée et les forces de sécurité contre des manifestants pacifiques, et qui a fait des centaines de morts et un nombre beaucoup plus élevé encore de blessés. Il faut que les responsables de ces violences rendent compte de leurs actes. L'UE présente ses condoléances aux familles des victimes et salue le courage des Syriens.
2. L'UE engage le pouvoir syrien à accepter une mission du Haut Commissariat aux droits de l'homme et à l'autoriser à se rendre d'urgence dans le pays, comme l'a demandé le Conseil des droits de l'homme des Nations unies le 29 avril.
3. L'UE est vivement préoccupée par la persistance des arrestations massives, des intimidations et des actes de torture, et appelle à leur cessation immédiate. L'UE demande la libération immédiate de toutes les personnes arrêtées pour leur participation à des manifestations pacifiques, ainsi que de tous les prisonniers politiques et de tous les défenseurs des droits de l'homme. La Syrie doit honorer ses engagements internationaux, et notamment les obligations qui sont les siennes en vertu du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, et respecter le droit à la liberté de réunion et à la liberté d'expression. L'UE est également préoccupée par le refus des autorités syriennes d'autoriser l'accès au pays aux médias étrangers pour leur permettre de rendre compte librement des événements qui s'y déroulent. Elle condamne également les arrestations et les intimidations dont les journalistes syriens font l'objet de la part des autorités.
4. L'UE est profondément préoccupée par le bouclage par l'armée de plusieurs villes, telles que Deraa, Baniyas et Homs, ainsi que par le fait que l'accès aux traitements médicaux et aux services de base y serait empêché. L'UE demande instamment au gouvernement syrien de faire en sorte que les organisations humanitaires puissent accéder librement et en toute indépendance aux zones concernées et que l'aide humanitaire puisse y être acheminée et de respecter pleinement les principes humanitaires.

5. L'UE demande instamment aux autorités syriennes de répondre aux demandes légitimes du peuple syrien en instaurant un dialogue national véritable et sans exclusive et en entamant sans tarder et selon un calendrier concret des réformes politiques substantielles. C'est là l'unique moyen d'engager une transition démocratique pacifique et d'assurer la stabilité de la Syrie à long terme.
6. Dans le cadre de l'examen en cours de sa coopération avec la Syrie sous tous ses aspects, l'UE a décidé de suspendre tous les préparatifs relatifs à de nouveaux programmes de coopération bilatéraux et de suspendre les programmes bilatéraux en cours avec les autorités syriennes dans le cadre de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) et des Mesures d'accompagnement aux réformes des structures économiques et sociales dans les pays tiers du bassin méditerranéen (MEDA). Les États membres sont également prêts à revoir leur coopération bilatérale à cet égard. Le Conseil invite la BEI à ne pas approuver à ce stade les nouvelles opérations de financement de la BEI en Syrie. L'UE envisagera la suspension d'autres volets de l'assistance qu'elle fournit à la Syrie en fonction de l'évolution de la situation.
7. L'UE rappelle qu'elle ne prendra pas de nouvelles mesures concernant l'accord d'association avec la Syrie et que, par conséquent, la signature de cet accord n'est pas à l'ordre du jour.
8. Le 9 mai, l'UE a décidé d'imposer des mesures restrictives à l'encontre de la Syrie et des personnes responsables de la répression violente exercée contre la population civile dans ce pays, en vue d'amener les autorités syriennes à changer radicalement de politique sans plus attendre. Le Conseil a décidé de renforcer encore ces mesures restrictives en désignant d'autres personnes, y compris au niveau de pouvoir le plus élevé. L'UE est déterminée à prendre de nouvelles mesures sans tarder si le pouvoir syrien choisissait de ne pas abandonner rapidement la voie dans laquelle il s'est engagé.